

Baccalauréat Professionnel

Spécialité: Conduite Transport Routier Marchandises

Unités

Epreuves et sous-épreuves

CCF

Tableau des unités d'examen

BAC Pro Conduite routière

U2

Préparation d'une activité de transport routier

U11

Analyse d'une situation professionnelle de transport spécifique

E3

Epreuves prenant en compte la formation en entreprise

E31

Réalisation d'intervention en entreprise

E32

Conduite d'un véhicule lourd articulé

E33

Conduite avec mise à quai
Conduite de chariot de manutention

E34

Economie et gestion

E35

Prévention-Santé-Environnement

U2

Préparation d'une activité de transport routier

Conditions de réalisation

-Résoudre un problème de transport de marchandises générales destiné à vérifier les compétences au plan technologique, scientifique et règlementaire pour organiser et solutionner l'étude de cas proposée.

Mode d'évaluation (CCF) 3h00 maximum

- Situation d'évaluation organisée par le professeur chargé des enseignements de conduite routière. Un professionnel est associé à cette évaluation.
- La situation d'évaluation prendra appui sur des activités de travaux pratiques intégrées à la stratégie de formation.
- La période choisie pour l'évaluation peut-être différente pour chacun des candidats. Mais il est préférable de l'intégrer dans la deuxième moitié de la dernière année.

Analyse d'une situation professionnelle de transport spécifique

Conditions de réalisation

-Dossier informatisé par le candidat lors de sa formation au centre et en entreprise lié à un ou deux transports spécifiques autres que la marchandise générale.

Mode d'évaluation (CCF) 0h30 maximum

-Présentation orale pendant 15 minutes maximum sans être interrompu:

- suivent 15 minutes d'entretien avec le jury (un enseignant et un professionnel).
 - Une problématique liée à la spécificité du transport présenté doit être clairement identifiée.
- L'ensemble des questions posées doit permettre de contrôler les compétences du candidats.

(Le recteur définit la date de restitution du dossier)

- L'absence du candidat = Zéro

-Chaque équipe pédagogique constitue un dossier du candidat incluant:

- La description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition.
- Les documents produits et présentés par le candidat lors de l'évaluation.
- Une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat.
- La fiche d'évaluation renseignée.

-Seule la fiche d'évaluation sera transmise au jury, accompagnée de la proposition de note.

E3

Epreuves prenant en compte la formation en entreprise

E31

Réalisation d'intervention en entreprise

Conditions de réalisation

- Réalisation d'une opération de chargement et déchargement, livraison en entreprise ou chez un client avec reprise de marchandise ou de supports de charge.
- Pendant la période de PFMP, le candidat constitue, à titre individuel un rapport d'activité portant sur le suivi des tâches réalisées, en relation avec les compétences concernées. Ce rapport ne sera pas noté.

Mode d'évaluation (CCF)

- Au terme de la dernière période de PFMP, les professeurs et tuteurs déterminent conjointement la note et l'appréciation qui seront proposées au jury
 - Elle tient compte des compétences acquises lors des travaux réalisés en entreprise.
- A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique constitue pour chaque candidat un dossier comprenant:
 - L'ensemble des documents utilisés pour conduire l'entretien.
 - Une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, en relation avec le livret de suivi en entreprise.
 - La fiche d'évaluation renseignée.

E3

Epreuves prenant en compte la formation en entreprise

E32

Conduite d'un véhicule lourd articulé

Conditions de réalisation

- Cette épreuve se déroule conformément à la nature et aux exigences des épreuves pratiques du permis de conduire de la catégorie EC après avoir validé en amont les niveaux des permis B et C.

- La commission d'évaluation est composée obligatoirement de l'expert en charge des examens du permis de conduire, d'un enseignant de conduite routière. Un professionnel est associé à cette validation.

Mode d'évaluation (CCF)

- L'évaluation se déroule au cours du dernier trimestre de la formation. La période choisie pouvant être différente pour chacun des candidats.

- A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique constitue pour chaque candidat un dossier comprenant:

- L'ensemble des documents utilisés pour conduire l'entretien.
- Une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, en relation avec le livret de suivi en entreprise.
- La fiche d'évaluation renseignée.

- Au terme de l'épreuve si le candidat obtient:

- Un avis favorable, il se voit attribuer une note entre 10 et 20

- Un avis défavorable: Il n'obtient pas de note, seule une appréciation est portée sur son dossier. Il ne peut donc pas se voir délivrer le diplôme postulé.

E3

Epreuve prenant en compte la formation en entreprise

E33

**Conduite avec mise à quai
Conduite de chariot de manutention**

Conditions de réalisation

- Cette épreuve se compose de deux parties:

- Réalisation d'opérations de manutention en conformité avec les instructions prévues pour la conduite en sécurité des chariots à conducteur porté des catégories 1 et 3 (R389 CNAMTS).
- Réalisation d'opération de circulation au sein d'une entreprise de transport et de mise à quai.

- Pour la partie manutention, le candidat réalise:

- Un test écrit (10 minutes maximum)
- Un test pratique sur chaque catégorie de chariot:
 - Catégorie N°1 (15 minutes maximum)
 - Catégorie N°3 (25 minutes maximum)

Mode d'évaluation (CCF)

- La situation d'évaluation est organisée:

- Pour la mise à quai, par le professeur chargé des enseignements de conduite routière lors des périodes de conduite intensive prévues durant les PFMP. Un professionnel est associé à cette évaluation.
- Pour la conduite de chariots, par le professeur habilité à former et tester les candidats. Un professionnel est associé à cette évaluation.